



LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS MAIS À CONFIRMER**



Francis SZPINER
Maire du XVI^e arrondissement

Le mois dernier, nous faisons état des bonnes statistiques dans la lutte contre la délinquance dans le XVI^e au cours du 1^{er} trimestre, selon les données de la Préfecture de Police, après une mauvaise année 2022. Les chiffres d'avril, qui viennent d'être rendu publics, confirment cette tendance : sur les quatre premiers mois de 2023, les atteintes volontaires à l'intégrité physique baissent de 22,48% par rapport à la même période de 2022, et les atteintes aux biens diminuent de 23,61%. Mais quelques indicateurs du mois d'avril démontrent aussi que l'effort ne doit jamais être relâché : les violences conjugales montent de façon inquiétante (+45,16%) et les cambriolages, tant des résidences principales que des commerces, redémarrent avec une hausse de 23,81%.

A la demande de la mairie du XVI^e, la Préfecture de Police a mis en œuvre en 2022 la sécurisation du site du Trocadéro. Bilan des actions menées : baisse de 38% des atteintes aux biens et de 37% des atteintes aux personnes en un an, départ du groupe de mineurs étrangers isolés installés sur le toit de l'Aquarium de Paris, 13 tonnes de marchandises saisies contre les ventes à la sauvette, 4200 verbalisations effectuées, Mais là aussi la vigilance s'impose : vendeurs et voleurs reviennent une fois les policiers partis et les « mineurs » réapparaissent périodiquement. Malgré ces chiffres encourageants, rien n'est donc acquis : la lutte pour la sécurité de tous est un combat à mener chaque jour.

FOCUS SUR **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Avec l'arrivée des vacances d'été, souvent synonymes de longues absences, beaucoup s'inquiètent du risque de cambriolage durant cette période. Ils sont pourtant relativement peu nombreux à faire appel à un dispositif qui a fait ses preuves puisqu'il fêtera l'an prochain ses 50 ans d'existence : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Le principe est simple : les patrouilles de police surveillent le domicile des personnes inscrites et les préviennent en cas d'anomalies (dégradations, tentative d'effraction, cambriolage). Ce service fonctionne toute l'année (même hors vacances scolaires) et vous pouvez en bénéficier pour une durée d'absence allant de 48h à trois mois maximum. En revanche, depuis l'an dernier, l'OTV ne concerne plus que les résidences principales, les résidences secondaires et les commerces n'étant plus éligibles au dispositif.

Deux possibilités pour s'inscrire avant votre départ : soit en ligne grâce au lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> : cette plateforme unique et commune à tous les services du ministère de l'Intérieur, dont la préfecture de police pour Paris, enregistre et répercute automatiquement votre demande au commissariat dont dépend votre résidence ; soit en vous rendant au commissariat

central du XVI^e, 62 avenue Mozart, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, pour vous inscrire directement. La demande comprend, outre des renseignements sur l'accès du logement à surveiller, vos coordonnées et celles des personnes à contacter en cas de besoin.

Si le caractère préventif de l'OTV n'est plus à démontrer, la plupart des appartements surveillés n'ayant jamais fait l'objet de tentatives de cambriolage, s'y inscrire ne dispense pas pour autant des mesures classiques de sécurité.

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Un dispositif qui a fait ses preuves. (DR)

RENFORCER LA PRÉVENTION ET L'ACTION DES FORCES DE L'ORDRE DANS LE QUARTIER DODE DE LA BRUNERIE



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Malgré l'arrestation et l'emprisonnement de plusieurs de ses membres impliqués dans des affaires de stupéfiants ou de vols de voitures, la bande qui sévit en soirée et la nuit dans les jardins de l'avenue Dode de la Brunerie et dans les rues voisines est toujours présente. Tapage nocturne (cris, musique et hurlements de chiens), consommation de protoxyde d'azote (nombreuses bonbonnes vides trouvées au matin), deal sur la bretelle de sortie du périphérique : les nuisances subies par les riverains sont réellement insupportables. Pour y mettre fin, Francis Szpiner, maire du XVI^e, a convoqué le 16 mai dernier une réunion à laquelle je participais avec la commissaire centrale, Hélène Denéchère, la responsable de la Police municipale, Sokhna Diobaye, la directrice générale adjointe du GPIS, Juliet Troquier, et plusieurs membres du cabinet du maire.

Même si, pour des raisons d'efficacité, toutes les mesures décidées ne seront pas rendues publiques, plusieurs axes d'actions ont émergé. D'abord multiplier les opérations communes, de façon à en décupler l'efficacité : polices nationale et municipale sur la voie publique, GPIS dans les parties communes des immeubles concernés ; augmenter leurs passages avec contrôles et évictions ; concevoir ces opérations dans une logique de quartier, en dépassant les clivages entre rues, immeubles ou bailleurs sociaux. Mais aussi améliorer, en fonction des possibilités budgétaires, les équipements et dispositifs de prévention : pose de grillages autour des squares avec fermeture nocturne, installation de caméras supplémentaires de vidéo-protection, sensibilisation des locataires sur la nécessité d'appeler le GPIS. Avec une forte volonté partagée : redonner aux habitants la paix et la tranquillité auxquelles ils ont droit.

polices nationale et municipale sur la voie publique, GPIS dans les parties communes des immeubles concernés ; augmenter leurs passages avec contrôles et évictions ; concevoir ces opérations dans une logique de quartier, en dépassant les clivages entre rues, immeubles ou bailleurs sociaux. Mais aussi améliorer, en fonction des possibilités budgétaires, les équipements et dispositifs de prévention : pose de grillages autour des squares avec fermeture nocturne, installation de caméras supplémentaires de vidéo-protection, sensibilisation des locataires sur la nécessité d'appeler le GPIS. Avec une forte volonté partagée : redonner aux habitants la paix et la tranquillité auxquelles ils ont droit.



Mieux sécuriser les espaces verts du quartier. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Fêtes sauvages

Le retour des beaux jours marque aussi la réapparition de fêtes sauvages en plein air, notamment en fin de semaine, et des nuisances qu'elles entraînent pour les habitants et l'environnement. Après avoir sensibilisé et averti les participants à ces rassemblements, la police nationale et la police municipale vont désormais procéder à des verbalisations et éventuellement à la saisie des matériels utilisés (sonorisations, rôtissoires) ou des produits mis en vente illégalement (viandes, bouteilles d'alcool). Sont particulièrement concernés les rassemblements sur la Pelouse de la Muette et dans les espaces verts proches de l'université Dauphine (squares du Général Anselin et Robert Schuman).

Conseil de quartier

Comme celui du quartier Dauphine-Chailot le 23 mai, le conseil de quartier Auteuil nord se tiendra le 15 juin à 19h à l'école primaire La Fontaine sur le thème de la sécurité. Y participeront la commissaire centrale du 16^e, Hélène Denéchère, et Sokhna Diobaye, cheffe de la division territoriale 16 de la police municipale.

En direct

Le 24 mai, rue Vineuse, un riverain appelle la police nationale pour signaler une tentative d'effraction en cours à son domicile. Il transmet en direct aux policiers la vidéo de deux individus en train de s'affairer sur sa porte d'entrée et sur celle de son voisin de palier. Ne parvenant pas à les ouvrir, les cambrioleurs prennent la fuite mais sont interpellés

à la sortie de la résidence après avoir tenté de s'en prendre physiquement aux policiers.

Ventes sauvette



La Préfecture de Police et la Ville de Paris préparent un plan de lutte contre les ventes à la sauvette de fruits et légumes dans la capitale, qui tendent à se multiplier. Outre une concurrence déloyale vis-à-vis des commerçants en règle, qui payent taxes et patentes, ces ventes sauvages représentent un véritable risque sanitaire pour les clients, la provenance et la conservation de ces produits n'étant absolument pas contrôlées. Plusieurs quartiers du XVI^e étant concernés, la mairie d'arrondissement apportera sa contribution à l'élaboration de ce plan.

Trottoirs plus sûrs

Nouvelle journée de mobilisation, le mercredi 14 juin, de la Police municipale, sur le thème de « l'accessibilité des trottoirs ». Toute la journée, dans le XVI^e comme dans tout Paris, les agents de la PM sanctionneront en priorité, sur les trottoirs, le stationnement gênant, la circulation des cyclistes et trottinettes électriques, les occupations excédentaires de terrasses, chantiers ou encombrants.

Départ à la PM

Appelé à d'importantes fonctions dans une autre division de la mairie de Paris, Jérôme Nizard a quitté le 1^{er} juin son poste de chef adjoint de la division territoriale 16 de la police municipale. Unanimement apprécié, il aura marqué le lancement de la PM dans notre arrondissement par son engagement, sa disponibilité et son sens du contact. Son remplaçant devrait être nommé prochainement.

Voitures fouillées

Alertés le 29 mai par un passant qui avait vu deux personnes fouiller une voiture, des policiers du commissariat du XVI^e ont mis sous surveillance les deux individus et les ont vus, à plusieurs reprises, tenter d'ouvrir d'autres, avant de réussir à pénétrer dans un véhicule et de le fouiller, un des deux suspects faisant le guet. Repartis ensuite, les deux individus ont été peu après interpellés par les policiers dans le Bois de Boulogne.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 29 | Juin 2023

Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>